



Mäder-Brühlhart Bernadette, Schneuwly André

1H - 11H Formation des enseignants sous un même toit: créer une base légale

Cosignataires : 18

Réception au SGC : 07.04.21

Transmission au CE : *07.04.21

Dépôt et développement

Le fait que la formation des enseignants dans notre canton est répartie entre deux centres de formation soulève des questions de plus en plus existentielles, dont beaucoup sont connues depuis des années. Un rapport commandé par le Conseil d'Etat à l'Université de Saint-Gall, élaboré par l'expert Prof. Roman Capaul¹, montrait déjà en avril 2019 l'urgence d'agir et de trouver des solutions adaptées.

Sur la base de ce rapport, le Conseil d'Etat a pris la décision fondamentale, le 17 septembre 2019, de réunir la formation des enseignants sous un seul toit institutionnel. Comme l'écrit le Conseil d'Etat dans sa réponse à la question Schneuwly 2020-CE-8 (Vision de la formation des enseignants)², un groupe de pilotage composé de représentants de la DICS, de l'Université et de la Haute Ecole pédagogique Fribourg a été mis en place pour étudier la fusion de la formation des enseignants. Le choix définitif d'un modèle nécessite des clarifications supplémentaires. Le rapport de ce groupe de travail tripartite montre maintenant deux possibilités, mais une solution reste toujours ouverte. La question se pose ici de savoir si la composition du groupe de pilotage était judicieuse, car ses représentants voient au premier plan leurs propres intérêts ou ceux de leur institution de formation. Le soutien d'experts expérimentés aurait été plus efficace.

Il est urgent que le Conseil d'Etat prenne le plus rapidement possible une décision fondamentale sur les deux variantes. Beaucoup de temps a déjà été perdu et il existe une forte concurrence nationale (notamment de la part de la HEP Berne), ce qui représente un réel danger pour l'enseignement germanophone et bilingue. Il s'agit aussi de sauvegarder à l'avenir le privilège fribourgeois de l'enseignement bilingue. En même temps, il y a la question du "profil fribourgeois" (USP Unique Selling Proposition) et du positionnement important dans le paysage éducatif suisse. L'Institut du multilinguisme pourrait jouer un rôle de soutien à cet égard.

Afin d'augmenter l'attractivité de la formation des enseignants dans le canton de Fribourg et surtout de la sécuriser, il est impératif de regrouper au plus vite la formation des enseignants de 1H - 11H sous un même toit et de la réunir dans une seule loi.

Nous demandons donc au Conseil d'Etat de rédiger une loi correspondante dans un délai raisonnable.

—

* date à partir de laquelle court le délai de réponse du Conseil d'Etat (5 mois).

1 http://www.parlinfo.fr.ch/dl.php/fr/ax-5eb50c7daee13/fr_RCE_2020-CE

2 8_Vision_formation_enseignants.pdf